



DIMANCHE 5 MAI 2019

A DRAVEIL EN FORÊT DE SÉNART

10 km - 21,1 km

Marche nordique 12 km - 1000 m enfants



Deux VTT à gagner
et ravitaillements offerts
avec

Intermarché
SUPER

www.expressmarche.com

COLLATION
SALÉE OFFERTE
A L'ARRIVÉE

chez
JANIAUD TRAITEUR



BULLETIN D'INSCRIPTION

PARTIE RÉSERVÉE

N° DE DOSSARD

Ce bulletin est à adresser à Christophe Diuron - 16, rue des Iris, 91270 Vigneux-sur-Seine ou à déposer chez Draveil Photo Numérique - 131, bd du Général de Gaulle à Draveil (face à l'église) au plus tard le vendredi 3 mai 2019, dernier délai.

Le dossard est à retirer le samedi 4 mai de 14 h à 17 h ou le dimanche 5 mai de 7 h 30 à 8 h 45 pour le semi et la marche nordique et jusqu'à 9 h 45 pour le 10 km à l'Espace Janiaud - 35, rue de l'Industrie à Draveil.
Inscription sur place le samedi 4 mai de 14 h à 17 h et le dimanche 5 mai de 7 h 30 à 8 h 45 pour le semi et la marche nordique et jusqu'à 9 h 45 pour le 10 km **plus 2 euros**.

PARTIE RÉSERVÉE

DISTANCE

HORAIRE

TARIF

☐ 21,1 km **9 h** **18 € (**)**

☐ Marche nordique **9 h 10** **14 € (**)**

☐ 1000 m enfants (*) **9 h 20** **GRATUIT**

☐ 10 km **10 h 05** **15 € (**)**

(*) Enfants obligatoirement accompagnés d'un adulte.
(**) Plus 2 euros pour l'inscription sur place, le samedi 4 mai et le dimanche 5 mai.

N° de licence 2019 FFA :

Club :

Signature obligatoire

POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT PRISE EN COMPTE, ELLE DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉE :

- 1) du règlement correspondant à la distance, par chèque libellé à l'ordre de l'A.C. Draveil.
- 2) d'un certificat médical de moins d'un an pour les non-licenciés mentionnant athlétisme ou course ou marche nordique en compétition.
- 3) d'une photocopie de la licence 2019 pour les licenciés.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA RETOURNÉ. Date :

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du règlement de la course sur le site de l'A.C. Draveil et en accepte toutes les clauses.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Nationalité :

Sexe : ☐ Homme ☐ Femme
☐ Garçon ☐ Fille

Catégorie :

Année de naissance :

E-mail* :

Téléphone* :

*Renseignements utiles destinés à nous permettre de vous joindre rapidement en cas de besoin.

Ravitaillement tous les 5 km.

Départ et arrivée :

Espace Janiaud - 35, rue de l'Industrie - 91210 DRAVEIL

Site : www.ac-draveil-athletisme.com



RÈGLEMENT

Dimanche 5 mai 2019

Article 1 – ORGANISATEURS

La Balade des Chênes d'Antan est organisée par l'Athletic Club de Draveil.

Elle aura lieu, cette année encore, en collaboration avec la Mairie de Draveil, Janiaud Traiteur, Intermarché Draveil, Draveil Photo Numérique, Groupe Hospitalier Les Cheminots et avec l'autorisation de l'Office National des Forêts.

Article 2 – PARTICIPANTS

Les épreuves sont ouvertes aux athlètes, licenciés et non licenciés, de nationalité française ou étrangère, à partir de la catégorie Cadet pour le 10 km et la marche nordique et Junior pour le semi-marathon.

Article 3 – SANTÉ DES SPORTIFS

Conformément à la loi n° 99-223 du 23/3/99, relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage :

- Chaque concurrent non licencié devra fournir un certificat médical de non-contre-indication à la course à pied ou à la marche nordique en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie.
- Chaque concurrent ayant une licence autorisant la course à pied ou la marche nordique.

Article 4 – SERVICE MÉDICAL

Le service médical sera assuré par un médecin et UMPS 91 (Unité Mobile de Premiers Secours).

Article 5 – RESPONSABILITÉ DES COUREURS

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité concernant les coureurs qui prendraient le départ sans dossard.

Article 6 – AUCUN TRANSFERT D'INSCRIPTION

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé, pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable, en cas d'accident survenu ou provoqué par cette

dernière durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Article 7 – RESPONSABILITÉ DES ORGANISATEURS

Les organisateurs et coureurs non licenciés sont couverts par une police d'assurance prise auprès de AIAC Courtage. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur, aucun remboursement des frais d'inscription ne pourra être effectué.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

Article 8 – DROIT D'IMAGE - CLASSEMENT

Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs partenaires à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises lors de ces courses, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Chaque concurrent autorise expressément les organisateurs à faire figurer leur nom dans les classements parus sur internet.

Article 9 – INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom et prénom.

45^e Balade des Chênes d'Antan - Dimanche 5 mai 2019



TIRAGE AU SORT



2 VTT offerts
par notre partenaire
Intermarché
SUPER
DRAVEIL

à gagner en courant
avec le tee-shirt
“La Balade 2019”
– Tirage effectué à 12 h 00 –



94-96, bd Henri Barbusse
91210 DRAVEIL
Tél.: 01 69 40 22 22

Ouvert du lundi au samedi
de 8 h 30 à 20 h et le dimanche
de 8 h 30 à 12 h 30

LIVRAISON A DOMICILE



VOS COURSES EN LIGNE

À PRIX B@S

OÙ VOUS VOULEZ,
QUAND VOUS VOULEZ...

leDRIVE
Intermarché

NOUVEAU SERVICE
www.intermarche.com

RETROUVEZ LE PLAISIR DES COURSES... EN LIGNE.